

Réclamations contre le chemin de fer Q. M. O. et O.	64,070 00
Perte sur dépôt dans la Banque d'Echange...	27,000 00

3,708,198 42

En outre de ces divers montants nous avons été obligés de payer en vertu de contrats pré-existants et d'obligations contractées par nos prédécesseurs les sommes suivantes :	
Pour le Palais Législatif.....	476,748 96
Palais de Justice.....	357,467 22
Explorations dans les comtés de Dorchester et autres, en vertu d'une résolution de la Chambre le 14 juin 1886.....	10,000 00
Produit de l'assurance sur l'ancien hôtel du parlement remis avec le terrain au gouvernement fédéral afin de nous libérer d'une rente foncière perpétuelle de 4,440.00 payable sur cette propriété impro- ductive.....	32,765 00
Arrérages aux terres de la couronne pour faire face à des obligations contractées avant le 31 janvier 1887.....	55,844 93
Compensations et frais résultant d'erreur d'ar- pentages de terrains, comté de Rouville, ancienne réclamation.....	10,500 00
Réclamation Lockwood.....	10,000 00
Héritiers Langelier.....	5,000 00
Corporation de la ville de St-Jean.....	3,500 00
Impression des statuts pour rectifier une omis- sion en 1878.....	6,500 00

ESTIMÉ DE 1892

Palais Législatif.....	20,000 00
Statues Hébert.....	32,000 00
Balance due pour achat de terrain et autres réclamations en rapport avec la construction du Q. M. O. et O.....	122,364 00

1,142,690 11
3,708,198 42
18,155,013 33

Total du montant sur la dette publique dont nos prédécesseurs sont entièrement respon- sables.....	23,005,901 86
--	---------------

On voit par ce tableau quelle est la part de responsabilité de nos adver-
saires relativement à la dette totale de la province. Il es donc inutile pour
moi de m'arrêter sur cette partie de la politique de nos adversaires.